



Celeste Olivia

Snow Flurry

Shikibu

au fil des mois



Dans les pas d'Hélène Jégado le 28 juin 2019 à l'ancien presbytère



Le city-stade en construction



Photo Le Télégramme

La chasse aux œufs



Fête de la musique



Le projet éolien



Le bal des petits bretons

SOMMAIRE

Vie Communale - Edito
Page 2

Vie Scolaire
Page 10

Vie Associative
Page 13

Vie Locale
Page 18

Annonces et brèves
Page 22

Edito

Nous sommes toujours heureux de pouvoir vous apporter les dernières nouvelles par le bulletin municipal mais aussi par le site internet www.seglien.fr, sans oublier toutes les occasions lors des réunions, cérémonies, rencontres, et fêtes. Ces échanges tentent de servir au mieux notre commune afin de contribuer au mieux vivre ensemble.

Les travaux de voiries continuent, le city stade sera terminé fin juillet, la médiathèque reste ouverte, profitez-en.

Avec l'été la vie de Séglie s'active; journée de l'association GROG, rando Pourleth, les pardons et les fêtes locales, sans oublier les activités de Pontivy communauté. Venez nombreux montrer votre adhésion et votre soutien auprès des bénévoles.

Ce nouveau bulletin vous retrace l'activité des quatre derniers mois, et les projets futurs.

Bonne lecture



Communiqué PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ne sera pas adopté avant l'été 2020. En cause, des études environnementales supplémentaires demandées par les autorités à PONTIVY Communauté. Voté par les élus en février dernier, le futur PLUi devait faire l'objet d'une enquête publique cet été avant une adoption en fin d'année.

De nouvelles évaluations sur le zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales

Parallèlement à l'élaboration du PLUi, un travail de mise à jour des zonages d'assainissement des eaux usées a été mené et un zonage des eaux pluviales a été produit à l'échelle intercommunale. Ces deux documents constituent en effet des pièces obligatoires du PLUi et sont soumis à une procédure de demande d'examen au cas par cas par l'autorité environnementale pour évaluer la nécessité de réaliser une évaluation environnementale.

Dans des avis du 23 mai et du 5 juin 2019, la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) a prescrit la réalisation de cette évaluation sur les deux projets de zonage. Ceux-ci doivent être complétés avant d'être soumis à enquête publique.

Report de l'enquête publique

Compte tenu de la difficulté d'apprécier les incidences sur l'environnement du projet de PLUi sans disposer des éléments relatifs à l'assainissement, les élus communautaires ont décidé de ne pas soumettre à enquête publique le projet de PLUi cet été. Il a donc été proposé d'établir un nouveau calendrier d'élaboration du PLUi tenant compte des évaluations environnementales complémentaires à réaliser.

Ce délai supplémentaire permettra également d'étudier les observations des communes ainsi que celles des Personnes Publiques Associées et de l'autorité environnementale.

Nouveau calendrier

Le nouveau calendrier d'élaboration du PLUi est le suivant :

Automne 2019 : Nouvel arrêt du projet de PLUi

Fin 2019 : Consultation des Personnes Publiques Associées, des communes et de l'autorité environnementale sur le projet de PLUi pendant une durée de 3 mois

Mise à l'enquête publique dans chaque commune du zonage des eaux pluviales

Printemps 2020 : Enquête publique portant sur le PLUi et le zonage d'assainissement des eaux usées

Été 2020 : Approbation du PLUi

Information sur le projet éolien situé au nord de la commune

Dans le cadre d'un projet éolien élaboré par la Société VALÉCO, dès qu'un site est identifié, il fait l'objet d'expertises approfondies sous la direction d'un chef de projet qui s'entoure des compétences techniques et environnementales nécessaires. Après avoir conclu à la faisabilité du projet et dimensionné un avant projet sommaire, la société engage et prend en charge les études approfondies qui constitueront notamment l'étude d'impact, document-clef dans la définition d'un parc éolien.

La supervision générale des études ainsi que la définition du projet sont assurées par le chef de projet. Ce dernier a la charge de parvenir à un projet élaboré qui soit le meilleur compromis entre les contraintes environnementales, techniques et financières. La concertation joue un rôle central dans cette démarche.

Cette étude technique permet d'estimer quelle quantité d'énergie électrique sera produite par le parc éolien en fonctionnement. Pour cela, il est nécessaire de procéder à l'analyse de nombreuses données météorologiques. L'essentiel de ces données est relevé directement sur le site grâce à un mât de mesure du vent.

L'un des principaux facteurs de succès d'un projet éolien tient à la place donnée à la concertation dans la conception du projet. La concertation passe par la communication et l'échange avec l'ensemble des acteurs locaux : population et ses élus, associations, administrations.

En plus des actions de concertation menées dès le début des projets (permanences d'information, bulletins d'information, blog internet, etc.), une enquête publique est organisée par le préfet dans le cadre de l'instruction de la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien.

Concernant le projet éolien situé au nord du territoire de la commune de SÉGLIEN, vous trouverez en page suivante un bulletin d'information élaboré par la société VALÉCO.

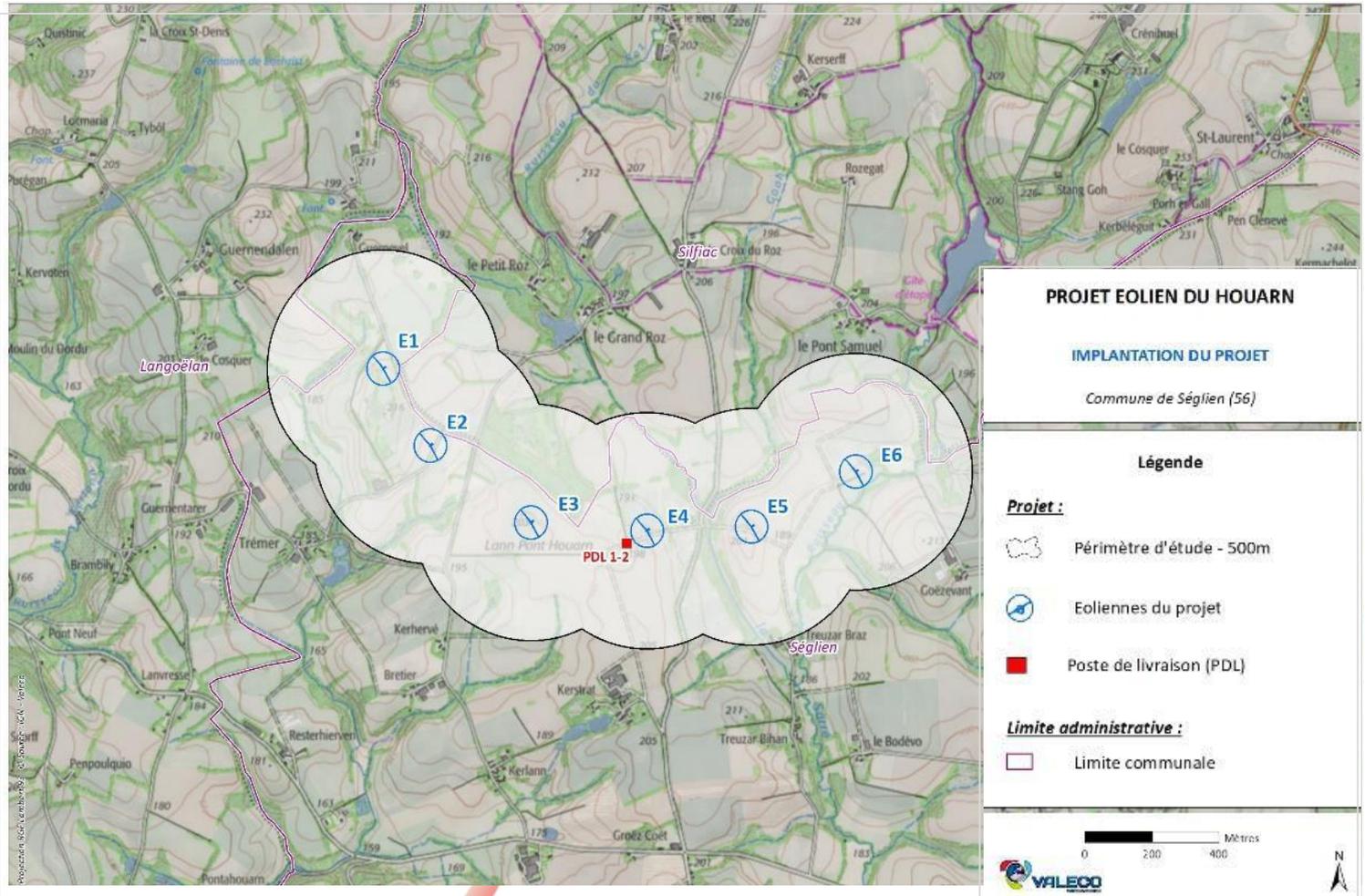
Dans ce bulletin municipal, vous trouverez aussi un questionnaire rédigé également par la société VALÉCO qu'il vous est demandé de remplir et de renvoyer par mail à l'adresse suivante : matthieubirba@groupevaleco.com.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous pouvez déposer ce questionnaire complété à la mairie dans une enveloppe fermée non affranchie **jusqu'au vendredi 6 septembre 2019**. La mairie se chargera de transmettre par voie postale vos questionnaires à la société VALÉCO.





L'ensemble des études finalisées, le groupe Valéco a pu travailler sur la définition d'une implantation pour le projet éolien. Ainsi, plusieurs variantes ont été étudiées et analysées au cours de ce processus. L'implantation retenue résulte d'un consensus entre les différentes thématiques. Les contraintes paysagères, environnementales et acoustiques du site ont amené à un projet de six éoliennes orientées selon un axe ouest/est.



Votre contact :
Groupe VALECO
Agence de Toulouse 77,
allée de Brienne 31000
Toulouse, France

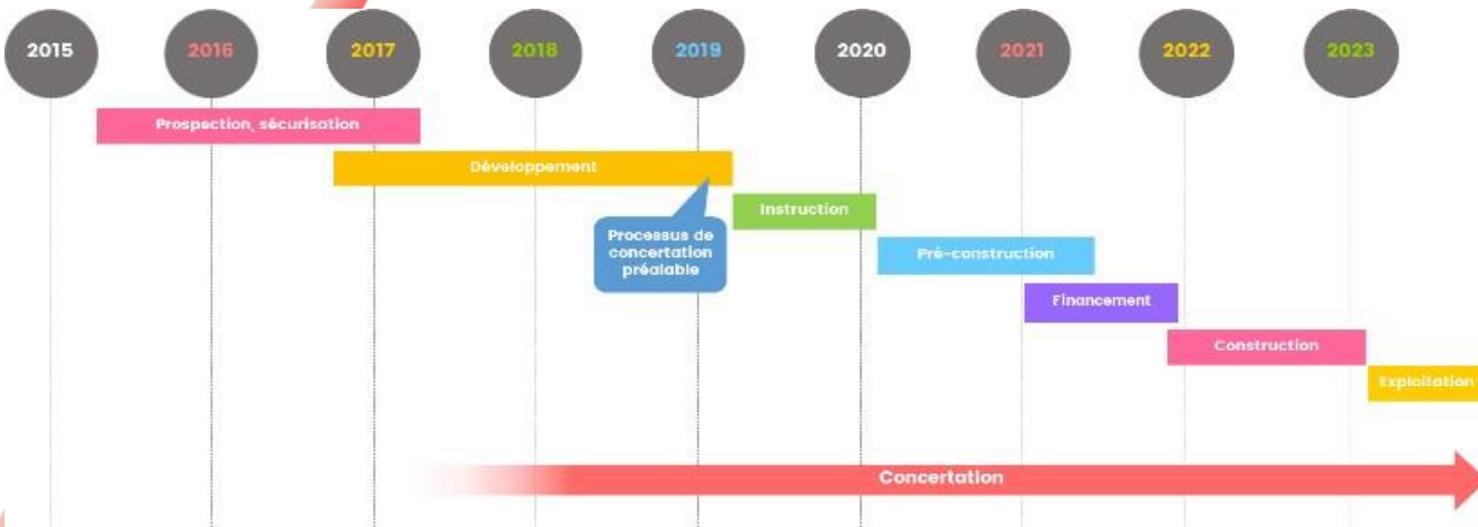
Contact direct :
Matthieu BIRBA
Chef de Projets
matthieubirba@
groupevaleco.com

Caractéristiques techniques du projet

- o Nombre d'éoliennes : 6 éoliennes
- o Puissance unitaire max. : 3,6 MW
- o Puissance totale max. projet : 21,6 MW

- o Hauteur max. du mât : 91 m
- o Longueur max. des pales : 70 m
- o Hauteur max. en bout de pale : 150 m

Calendrier prévisionnel du projet



TAVARN Seglian : inauguration officielle



Après l'inauguration citoyenne qui s'est déroulée le mercredi 13 février 2019 où la population avait répondu présente (plus de 200 personnes !), la municipalité vous a de nouveau convié à participer cette fois à l'inauguration officielle de la **TAVARN Seglian** en présence des différentes institutions qui ont aidé au financement de ce magnifique établissement.

Rendez-vous a donc été donné le samedi 22 juin 2019 et c'est sous un magnifique soleil que la cérémonie a débuté par la visite de l'épicerie et du bar. Il y a eu ensuite la coupure du ruban tricolore en présence de nombreux élus locaux (dont Mme Muriel JOURDA, sénatrice du Morbihan et de M. Jacques LE NAY, sénateur du Morbihan) et des habitants de Séglien. Après un sketch humoristique très apprécié interprété par Tatiana et Yves-Marie de la compagnie « Mouton-major » et les traditionnels discours de Laurent GANIVET, maire de Séglien, de René JÉGAT, 1er vice-président de PONTIVY Communauté, de Soizic PERRAULT, conseillère départementale, d'Élisabeth JOUPEAUX-PEDRONO, conseillère régionale et de Michel LE SCOUARNEC, ancien sénateur, le verre de l'amitié a été servi dans une très belle ambiance. Merci à vous toutes et à vous tous, chacun en ce qui vous concerne, pour permettre à cet établissement de redonner de la vie et du dynamisme au bourg de Séglien.

Nous souhaitons une très belle réussite à Isabelle et Tony, les gérants accompagnés quotidiennement par Christine car toutes les personnes présentes étaient unanimes pour vanter la beauté de l'établissement (les différents mobiliers tant dans l'épicerie que dans le bar ont été salués) et les services offerts par ce commerce de proximité dans une commune comme Séglien.

Il vous est donc demandé de leur accorder votre confiance car c'est à vous toutes et à vous tous que revient la responsabilité de fréquenter les lieux afin que l'activité économique exercée par Isabelle et Tony soit pérenne.

Longue vie à la TAVARN Seglian



Attention

Une cinquantaine de couples de choucas des tours a élu domicile au bourg de Séglien. Outre les nuisances sonores et les dégâts qu'ils provoquent sur les cultures, ces oiseaux ont pour habitude de nicher dans les cheminées d'habitation. La construction de leur nid consiste à un entassement de branchages sur cinquante centimètres de hauteur dans les conduits de cheminées. Au retour des premiers froids d'automne avant de rallumer votre cheminée, poêle, chaudière . . . vérifier l'état de votre conduit sous risque de provoquer un incendie ou pire d'être victime d'une intoxication par monoxyde de carbone.

Je rappelle que le choucas des tours est une espèce protégée.

Patrick POMME



A propos des travaux ...

Les travaux de voirie 2019

Cette année, les travaux de voirie (enrobés) ont été réalisés fin juin – début juillet par la Société EIFFAGE de PONTIVY et ont concerné la Ruelle du STADE, la partie basse de la Rue du PRESBYTÈRE, le carrefour à « BOUCHON », la partie entre MANÉGAZEC et PENTAILLO, la partie après BEAUVALLON, la partie entre ROSCADAY et GOVRAN, plusieurs endroits très endommagés proches de MONTJOIE et enfin la partie du village de GOVRAN restée non enrobée.

Le dos d'âne devant la mairie a lui aussi été réhabilité et des bordures ont été posées dans la rue Yves LE CALVÉ aux intersections avec la Rue du STADE et la Rue des MOULINS.

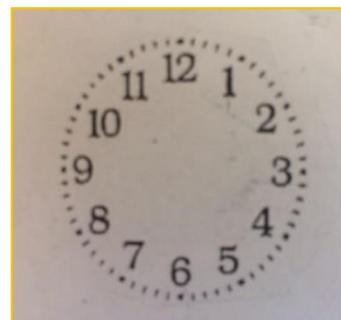
Enfin, après avoir échangé avec le département du MORBIHAN, ce dernier a pris à sa charge la réalisation d'un enrochement entre la Route Départementale RD 18 et la route communale au niveau de MANÉGAZEC. Ces travaux ont été décidés afin de stabiliser l'accotement de la voie communale et des barrières de sécurité à la charge cette fois de la commune seront à poser sur cette voie.

Les travaux à l'église

Pour mémoire, les travaux programmés à l'église Notre Dame de Lorette concernent le changement de cinq portes donnant sur l'extérieur, le remplacement du moteur de volée de la 3ème cloche et la pose d'une horloge lumineuse.

La municipalité a déposé des dossiers de demande de subvention auprès de différents organismes et nous ne devons pas commencer les travaux avant d'avoir reçu les réponses à toutes nos demandes de subvention sous peine de se les voir annulées. La dernière réponse attendue (celle du Département) nous est parvenue fin juin et il est à noter que tous les organismes sollicités (État, Région BRETAGNE, Département du MORBIHAN et PONTIVY Communauté) ont répondu positivement à nos demandes et la commune bénéficiera donc de subventions conséquentes.

Dès la dernière réponse reçue, les différents devis qui avaient été établis ont été signés et envoyés aux entreprises retenues. L'horloge et le moteur de volée seront mis en place courant septembre-octobre 2019 et les portes de l'église seront également changées avant la fin de l'année.



Le Modèle de cadran retenu



le modèle d'aiguilles lumineuses retenu

Le City-Stade (ou Mini-Stadium)

Les premiers travaux consistant à la réalisation de socles-béton devant recevoir la structure ont déjà été réalisés. Ces socles se situant sur l'ancien tracé du terrain de hand-ball, les buts de hand-ball ont été retirés par les services techniques de la municipalité ***.

La pose de la structure a débuté semaine 28 (soit le lundi 8 juillet 2019). En effet, dans un souci de sécurité pour tout le monde mais surtout pour les enfants de l'école, les parents et le personnel enseignant, la municipalité a demandé à ce que les travaux ne débutent qu'après la fin de l'année scolaire.

Les travaux étant prévus pour une durée de deux semaines, le City-Stade devrait donc être opérationnel fin juillet 2019. Bien évidemment, il pourra être utilisé dès la réception définitive des travaux mais surtout dès lors que la commission de sécurité aura validé son utilisation.

Rappelons que son inauguration officielle aura lieu courant septembre 2019.

*** Il est précisé que suite à la demande d'une famille de Séglien, le Conseil Municipal lors de sa séance du 4 juin 2019 a décidé à l'unanimité de donner gratuitement à cette famille un but de hand-ball (couleur rouge et blanche) qui se situait à l'endroit d'implantation du futur City-Stade. Aussi, il est indiqué ici que toute personne (ou famille) intéressée par le 2ème but encore disponible doit s'inscrire auprès du secrétariat de la mairie pour le 26 juillet 2019 dernier délai. Au cas où plusieurs personnes (ou familles) se seraient manifestées pour l'obtention de ce but de hand-ball, un tirage au sort sera effectué à la mairie en présence des personnes concernées.



Information à propos des chiens errants

La loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux, a modifié dans une grande proportion les dispositions du Code rural relatives aux animaux errants ou en état de divagation. Si le texte renforce les pouvoirs de police du maire, il met aussi parallèlement à la charge des communes et des maires de nouvelles obligations.

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres. Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Un maire est habilité à double titre pour mettre fin à l'errance ou à la divagation des animaux : au titre de son pouvoir de police générale qu'il détient en vertu de l'article L. 2212-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), qui l'habilite à intervenir pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques, et au titre des pouvoirs de police spéciale que lui attribue le Code rural.

Le pouvoir de police générale du maire

En confiant au maire la responsabilité d'exercer la police municipale au sein de sa commune afin de veiller au maintien de l'ordre public, les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 du CGCT habilite celui-ci, à titre général, à intervenir pour mettre fin aux nuisances causées par les animaux errants ou en état de divagation.

Le pouvoir de police spéciale du maire

Le Code rural confère au maire un pouvoir de police spéciale pour lutter encore plus efficacement contre le phénomène des animaux errants ou en état de divagation.

Aux termes de l'article L. 211-22 du Code rural, « *les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière* ».

Le maire est donc tenu d'intervenir pour mettre un terme à l'errance ou la divagation des chiens et des chats sur le territoire de sa commune. A ce titre, il doit prendre un arrêté municipal afin de prévenir les troubles que pourrait engendrer la divagation de ces animaux.

La capture des animaux errants ou en état de divagation peut être assurée par la municipalité, par les forces de police ou de gendarmerie nationales ou être confiée à des structures privées ou publiques (entreprises spécialisées, fourrière ...).

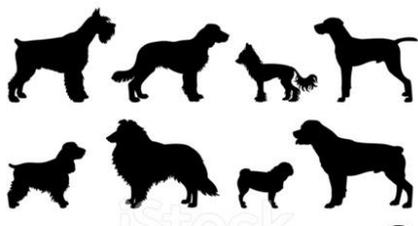
Le Code rural prévoit que chaque commune, quelle que soit sa taille, doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune.

Il importe donc que chaque commune puisse disposer d'une fourrière, que celle-ci ait été mise en place à un échelon communal ou intercommunal.

Suite aux différentes plaintes **légitimes** reçues en mairie, en application de la réglementation citée ci-dessus et pour préserver une tranquillité de vie à tout un chacun, un arrêté municipal va être pris afin de mettre un terme à la divagation des chiens errants dans le bourg mais aussi dans nos villages. Cet arrêté stipulera entre autres la capture de l'animal et sa remise à la fourrière.

Il est à noter que la restitution de l'animal sera subordonnée au paiement de la totalité des frais de fourrière. De la prévention a été faite à maintes reprises par une information donnée aux propriétaires des chiens errants mais force est de constater qu'elle n'est malheureusement pas suivie de résultats significatifs.

Étant le garant de la sécurité publique de notre commune, je souhaite par ces mots à nouveau alerter les propriétaires dont les chiens divaguent sur le territoire que cet article sera le dernier en terme de prévention et que je compte sur leur collaboration pour que ces divagations s'estompent.



Laurent GANIVET, Maire de SÉGLIEN



Réparation, dans le bief du moulin de la Sarre



L'été dernier, le 16 juin, une équipe de bénévoles a entrepris de réparer la brèche dans le bief du Moulin de la Sarre. Le bief a été entièrement restauré il y a des années et a permis de remettre en place un élément important du patrimoine de la commune. Il alimentait le moulin qui est aujourd'hui préservé par les propriétaires. Pendant des années il a continué à alimenter la magnifique cascade plusieurs fois immortalisée sur les cartes postales du début du siècle.

Tous les ans les bénévoles de la commune entretiennent les sentiers en débroussaillant, coupant les arbres couchés sur le passage et remettant la signalétique en place. L'entretien doit être régulier et le temps et les bras manquent parfois, c'est pour cette raison en partie qu'en peu de temps une brèche s'est agrandie dans le bief et a progressivement empêché la cascade d'être alimentée, le sable s'est accumulé dans le canal.

Pendant cette journée du 16 juin une quarantaine de mètres du bief a été débroussaillée, vidée de son sable. La brèche a été sommairement fermée pendant que le bief était fermé par la petite écluse en amont, mais la remise en eau n'a pas permis de relancer la cascade. Mais cet hiver le débit de la Sarre étant important l'écluse a été ouverte et la cascade est aujourd'hui en eau. La réussite de ce travail sera complète seulement en restant mobilisés et présents, en continuant l'entretien et en fréquentant les sentiers bien sûr!

Merci à tous les randonneurs qui pratiquent ces sentiers, vous êtes ceux qui donnent toute la valeur au patrimoine de la commune. Un grand merci bien évidemment à Gwen Morice, Dominique Le Morzadec, Laurent Ganivet, Josiane Le Mestre, Marc Vaillier et Michel Le Doujet qui ont redonné vie à la cascade de la Sarre!

Hervé Le Gall



M. VAUTIER, sous-préfet de PONTIVY en visite à SÉGLIEN



M. VAUTIER, Sous-Préfet, Laurent GANIVET, maire, Johanne et Françoise, secrétaires et Jean-Michel LERAY, Adjoint – Photo Ouest-France

Depuis le 25 mars 2019, M. Patrick VAUTIER est le nouveau sous-préfet de PONTIVY en remplacement de M. Mickaël DORÉ.

Suite à l'invitation qui lui a été faite par la municipalité, M. VAUTIER s'est rendu à la mairie le jeudi 20 juin 2019 après-midi. Accompagnés de Jean-Michel LERAY, maire-adjoint et de Françoise et Johanne les secrétaires de mairie, nous avons longuement échangé sur plusieurs thèmes concernant directement notre commune.

Après une présentation de la commune, nous avons pu rappeler au sous-préfet dans un premier temps combien il était urgent pour tous les habitants de SÉGLIEN de pouvoir non seulement émettre et recevoir des appels téléphoniques via leurs mobiles mais aussi pouvoir utiliser Internet de façon « normale ». A l'heure de la dématérialisation à outrance qui plus est préconisée en particulier par ses services, il faut que l'État nous donne les moyens d'y parvenir. Nous avons bien insisté sur ce sujet préoccupant afin que l'information remonte vite.

Le deuxième thème aura été celui de l'agriculture en général et les difficultés rencontrées par « nos » exploitants agricoles en particulier.

Les investissements réalisés (travaux à l'école et à la salle Jean FICHET, commerce de proximité, travaux de voirie...), ceux validés et donc à venir (école numérique, travaux à l'église, mini-stadium et dossier sur l'accessibilité...) ainsi que ceux en projet (réfection de la mairie et de ses abords, reconstruction des bâtiments au terrain de football...) ont permis de montrer au sous-préfet le dynamisme de notre commune.

Enfin d'autres projets non communaux ont également été abordés.

La rencontre très cordiale et durant laquelle, les choses ont été dites, s'est terminée par une visite de la TAVARN Seglian pour le plus grand plaisir de M. VAUTIER puisqu'il ne pouvait pas être présent le samedi 22 juin pour l'inauguration officielle.

Laurent GANIVET

Frelons asiatiques

Pour la quatrième année consécutive la saison du piégeage des reines fondatrices a eu lieu de début avril à fin mai 2019. 52 pièges ont été répartis sur 25 sites du territoire de la commune de Séglie. Le résultat est sans appel ; 907 reines fondatrices capturées ; c'est-à-dire potentiellement 907 nids en moins sur la commune. Pour autant nous n'avons pas capturé toutes les reines mais nous découvrirons je l'espère moins de nids qu'en 2018.

Ces résultats ont été transmis à la FDGDON* et pour analyse par l'ITSAP* et le MNHN* puisque l'étude menée sur notre commune par ces deux entités a été reconduite pour une ultime troisième année.

Pour la suite de la saison, à nous d'être observateur, pour repérer les éventuels nids. Plus nous les détruirons tôt, plus nous contrôlerons l'essaimage des ces insectes. **Je rappelle que tous les nids de frelons (communs ou asiatiques) doivent être signalés au référent communal ou à la mairie de Séglie.** Ce recensement et la description des nids est indispensable pour l'étude en cour. A nous aussi d'être prudent car les statistiques sont parlantes. 54 % des nids se situent à moins de 5 mètres de hauteur ; il y a 5 ans cette proportion concernait les nids se situant à plus de 15 mètres. Pour éviter tout risque d'attaque, avant de commencer tous les travaux de tonte, débroussaillage, taillage de haie, élagage . . . vérifier qu'il n'y a pas la présence d'un nid dans les parages.

Je remercie vivement les piégeurs bénévoles et les personnes qui m'ont donné l'accès à leur propriété pour disposer et relever mes pièges.

*FDGDON : Fédération Départementale du Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles.

*MNHN : Muséum National d'Histoire Naturel de Paris.

*ITSAP : Institut Technique de la Santé des Abeilles et de l'apiculture de Provence.

Référent communal « frelon asiatique » : Mr Patrick POMME – 09 60 14 56 48

Ecole Arc-en-Ciel



Classe de Maternelle :

Les enfants de la classe ont participé à Matern'athlé à Plouay, une rencontre sportive réunissant plusieurs écoles. De plus, ils ont pratiqué diverses activités sportives (lutte, course d'orientation...) lors du Printemps des Maternelles à Locmalo, en juin. Ils ont également participé au petit bal breton à Pontivy : ils ont dansé accompagnés d'un orchestre !

Enfin, pour leur plus grand bonheur, les enfants se sont rendus dans un élevage d'alpagas à Mellionnec et à la ferme de Coët en Fao (vaches) dans le cadre d'un projet autour des élevages d'animaux.

Du CP au CM2 : deux jours à Guerlédan !

Les 29 et 30 avril, les élèves ont passé deux jours et une nuit à la base de Guerlédan avec au programme : visite de l'abbaye de Bon-Repos, traversée du lac en bateau, course d'orientation, randonnée, VTT...

Un séjour sportif et culturel très apprécié ! (photos ci-dessous)

Palais des congrès à Pontivy : le p'tit bal breton CP-CE1



Toutes les classes : le 18 juin à Cléguérec les élèves ont présenté un spectacle de danses et de chants bretons avec les écoles du réseau des Korrigans (Séglien, Silfiac, Saint-Aignan).



Un spectacle qui a été très applaudi par les familles.
Bravo les enfants !





Dans le cadre d'un travail sur la culture bretonne, les classes du réseau se sont rencontrées à plusieurs reprises : des journées consacrées à l'étude de contes, à la pratique de jeux bretons, etc.

A Séglien, les enfants ont répété les danses et les chants pour le spectacle. En outre, les élèves ont pu profiter d'une exposition de costumes bretons et de photographies anciennes, présentée par Fabienne Le Baron, à la salle Jean- Fichet.

Le P'tit Tour à vélo USEP :

Le jeudi 6 juin, la classe de CP-CE1 a participé à des ateliers à Pontivy et a fait une petite balade à vélo.

Les CE2-CM1-CM2 ont parcouru, quant à eux, 34 Kms (aller-retour) entre Pontivy et Saint-Nicolas-des-Eaux.

Les deux classes ont bénéficié des installations du Tour de Bretagne Féminin.



L'heure hebdomadaire de découverte de la culture bretonne a eu lieu tous les mardis de 17h à 18h dans le cadre de la garderie périscolaire. Cette activité proposée par la mairie et animée par Claire BIHOËS a permis aux enfants de découvrir la culture bretonne et d'apprendre également du vocabulaire en breton. La dernière période a été consacrée à la réalisation d'un film par les enfants, en langue bretonne ! Un film réalisé en stop motion (montage d'une suite de photos) avec des personnages en pâte à modeler. Vous pourrez le voir sur le site de la mairie de Séglien.

Cette animation sera proposée à nouveau pour l'année scolaire 2019/2020 aux enfants du CP au CM2 avec pour seul coût 1,80 euros (goûter compris). Les familles recevront les documents d'inscription pendant les vacances scolaires.



Les enfants qui ont réalisé le film d'animation : Adrien, Malo, Julie, Emeline, Amélia.

« Un livre pour les vacances » :

« Tous les écoliers de CM2 quittent l'école primaire avec un livre à lire durant leurs vacances d'été 2019. Cette année, il s'agit d'un recueil de Fables de La Fontaine, illustrées par Voutch. Avec "Un livre pour les vacances", l'objectif est de renforcer le goût et la pratique de la lecture chez ces élèves qui vont entrer au collège, en leur donnant l'occasion de découvrir durant leur temps de loisir une œuvre du patrimoine littéraire et de partager le plaisir de sa lecture avec leur famille, leurs camarades et leurs professeurs. »

JM BLANQUER Ministre Education Nationale



Les CM2 : William, Théo et Matti (absent sur la photo) ont reçu un livre offert par l'Education Nationale en juin.

Nous leur souhaitons une bonne entrée en 6^{ème} et bonne continuation de leur scolarité !

Le numérique à l'école Arc-en-ciel :



Equipement de l'école durant l'été 2019 :

La municipalité ayant répondu à l'appel à projet de l'Education Nationale, l'école Arc-en-Ciel sera équipée dès la rentrée scolaire de matériel permettant l'usage du numérique et l'éducation aux médias, dans le cadre des programmes scolaires. Ainsi, deux tableaux numériques interactifs tactiles seront installés, des tablettes numériques seront à disposition dans les classes, ainsi que des ordinateurs portables, des appareils photos et un coin d'écoute.

La mairie investit 13 190 euros et l'Education Nationale subventionne la moitié de la somme. De plus, la municipalité va équiper les appareils d'un système de filtrage pour contrôler l'accès internet pour les écoliers et les protéger des contenus non appropriés. Les travaux seront réalisés en juillet.

Enfin, l'école participera également au Plan Bibliothèque afin d'enrichir son stock d'ouvrages : 500 euros investis par la municipalité et 500 euros par l'éducation Nationale soit 1000 euros de livres.

BONNES VACANCES !

Rentrée le 2 septembre

Au revoir et merci à Aurore, la maîtresse de CP-CE1. Au revoir et merci également à Mathilde qui complétait le mi-temps en Maternelle. Et bienvenue à Claire qui rejoint l'équipe dirigée par Emile, le directeur (CE2-CM1-CM2). Nous retrouverons aussi Marieke en Maternelle avec Valérie, et Isabelle à la garderie et à la cantine.

UN JARDIN EXTRAORDINAIRE A SEGLIEN

Ces magnifiques camellias proviennent du jardin de Jean-François SAINT-JALM, à Purit.

En effet, les rhododendrons ne sont pas son unique passion.

Le 20 mars, premier jour du printemps, il a planté sa millième variété de camellia : le **camellia Elisabeth Hawkins**.

Patience ... Vous en saurez plus dans le prochain bulletin !!



Elisabeth Hawkins



Gaël's dream



Violet bouquet



Marches sur les pas du Capitaine Déplante

20 ET 21
JUILLET 2019

EN HOMMAGE AUX SAS PATRIOTES DE 1944 :

**MARCHES
SUR LES PAS
DU CAPITAINE
DEPLANTE**

SEGLIEN
A LA CHAPELLE
DE LOCMARIA

SAMEDI 20 JUILLET

Parcours SAS sportif :
Parcours d'orientation en binôme, premiers départs à 14h, uniquement sur pré-inscription*, nombre de participants limité.
*Contactez l'association pour vous inscrire.
Bal de la libération
Samedi après midi et dimanche toute la journée : Visite libre du camp de vie et des expositions.

DIMANCHE 21 JUILLET

9h30 : Cérémonie religieuse d'hommage aux SAS et résistants
10h30 : Départ des marches 5 & 10km 5€
13h : Plat cuit au chaudron (sur réservation) 10€

CONTACT : association.grog@gmail.com // 06.86.47.07.24 // Facebook : Association GROG
Avec la participation des associations : AFPSAS, DZB, LBMG, SMCM et de nombreux bénévoles en tenues de 1944

Chers amis (es) et passionnés (es) d'histoire.

Pour les 75 ans de la libération de notre région, l'association « GROG » réalise son 4^{ème} événement en hommage aux S.A.S. et résistants, les 20 & 21 juillet 2019 à SEGLIEN.

La situation géographique isolée du village de Locmaria offre avec sa chapelle un cadre champêtre inédit. Implantée dans son écrin de verdure, elle va nous ramener 75 ans en arrière et développer cet imaginaire des maquis.

Les activités diurnes seront originales dans la forêt de Coët en Fao autour et en contre-bas de la chapelle.

Vous y découvrirez la nature dans laquelle ont vécu tous ces patriotes, bien à l'écart des villes.

Et que dire de l'ambiance nocturne du samedi que nous allons mettre au point, afin de vous faire découvrir l'atmosphère d'un pub anglais vécu par les SAS, sur fond musical de 1944.

Le camp de vie est ouvert à tous, avec une logistique détaillée sur la fiche d'inscription.

Nous proposons deux fiches, une pour les reconstituants (associations principalement) l'autre pour les marcheurs du dimanche.

Pour recevoir ces fiches, ou pour plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter, Gary (06 13 74 24 64) ou moi avec les coordonnées ci-dessous.

Au plaisir de vous revoir.

Dominique Le Morzadec
Président de l'association GROG
association.grog@gmail.com
06 86 47 07 24



La Diane Ségliennaise

La Diane Ségliennaise, société de chasse de Séglie, a servi deux-cent-soixante-dix repas lors de sa traditionnelle soirée "jarret-frites" le samedi 9 mars, à la salle Jean Fichet.

Les membres de l'association sont ravis de la réussite de cette soirée qui s'est achevée par l'animation musicale de l'orchestre Eclipse, dans une ambiance festive et conviviale.



Fête des voisins du quartier de Saint-Jean



Quarante-cinq adultes et dix enfants se sont réunis pour le sympathique repas des voisins du quartier, réunissant tous les villages autour de la chapelle de Saint-Jean.

Partager un repas convivial en apportant chacun un plat et passer l'après-midi ensemble afin de mieux se connaître, tel était le but de cette journée du samedi 15 juin.

Les jeux de palets ont animé l'après-midi et tout le monde était ravi malgré la grisaille.





PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Entre cours, stages de danse et concours, une fin de saison bien chargée

En effet une nouvelle fois cette année nous avons participé au stage de danse kost er c'hoëd qui a lieu à Cléguerec pendant le festival de An Arwen, début Mai.

Fin mai l'association « Plijadur ba'r Vro Pourlet » a été invitée « aux rencontres autour de la danse » à Ibarolle au Pays Basque.

Tous les ans depuis six ans Danielle Lafargue et Dany Bozzetto organisent à Bitxikoa, très belle et grande maison, les « **Rencontres d'Ibarolle** » au Pays Basque.

Danielle Lafargue est danseuse basque et musicienne, Dany Bozzetto, musicien. Il y a six ans, ils ont créé Hastapen (commencement, en basque). Elle a pour but la promotion, la transmission et la diffusion des cultures basques, occitanes et traditionnelles. Elle a pour vocation également de favoriser l'échange et le partage entre les différentes cultures. Ils animent des bals régulièrement en Aquitaine, des fêtes (ouverture des fêtes de Dax), des formations en danse, musique et chant.



membres du jury du concours , de gauche à droite : Pierre Jézéquel, Fabienne Le Baron et Patrick Jacob.

« A la suite de plusieurs échanges ils m'ont sollicité pour venir animer les stages de danse bretonne, trois au total, une première pour ces rencontres », déclare Fabienne Le Baron, présidente de l'association Plijadur ba'r Vro Pourlet .

« Les rencontres se sont étalées sur trois jours, les participants venaient d'une dizaine de départements. Ils font partie d'associations qui organisent des ateliers de danses traditionnelles et des bals. Chacun a pu s'exercer aux danses occitanes, basques, du Limousin et donc de Bretagne.

Des régions où les danses sont totalement différentes : les pas, les appuis, le port du corps et des bras, etc... . Il faut s'adapter et adopter le style de chaque danse : Fandango, les sept sauts, carnaval de Lantz, rondeau, congo, bourrée, etc... et bien sûr dérobée, an dro, hanter dro, pilé menu. J'ai appris aux danseurs quelques chants à danser « le chant dans la ronde », qui est très courant en Bretagne, leur était inconnu et a été une belle découverte pour eux.

C'est quelque peu difficile au départ car il faut remettre nos acquis et nos connaissances sur notre pratique de la danse à plat, mais très vite on se prend au jeu.»



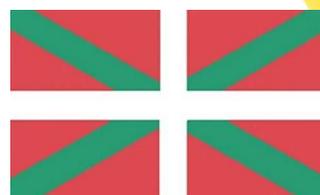
Quatre-vingt-dix participants adultes ont été recensés cette année. Les plus jeunes émanaient du groupe de danse basque Bunuztar Xoriak.

«Pour conclure ces rencontres le dimanche, nous avons assisté à la messe de 11 heures, animée par des chœurs basques. »

Rendez-vous est pris en 2020, le week-end de l'ascension pour la septième rencontre d'Ibarolle.

La saison de danse s'est terminée le Mardi 21 Mai et la reprise est prévue le mardi 17 Septembre prochain.

Pour tous renseignements contacter la présidente : Fabienne Le Baron au 02 97 28 03 82 ou par mail Lebaron.fabienne@orange.fr



Séglien Culture et Loisirs

L' Association a connu une année 2018-2019 attrayante au niveau de ses activités, animées par un effectif satisfaisant pour chaque section. Chacune d'entre elles a débuté en octobre comme les années précédentes, avec un certain enthousiasme. Seul le cinéma a connu un désintéressement, mais les autres ont connu plus de succès.

En octobre, un groupe d'adhérents a répondu à la proposition d'une sortie guidée comprenant une marche dans les chaos du Huelgoat le matin, la visite l'après midi du musée de la mine de plomb de Locmaria Berrien, le tout suivi de la découverte du carreau de la mine. Nous avons profité d'un temps magnifique qui nous a permis d'apprécier les couleurs d'automne...



En début d'année, comme tous les ans, s'est tenue l'assemblée générale au cours de laquelle ont été votées deux nouvelles activités, atelier lecture et atelier pastel dans la section «échanges des savoirs», suivie de la galette des rois, moment de retrouvailles, toujours très attendu de tous les adhérents.

Au cours du dernier trimestre 2018, dans le cadre «échanges des savoirs» le thème a évolué : des travaux sur les cartonnages se sont traduits par des prouesses individuelles.



Par ailleurs, un atelier lecture fonctionne depuis le premier janvier, parfaitement mené par Liliane. Elle choisit un livre, dont elle sélectionne les paragraphes, le lit ce qui fait avancer l'histoire et surtout sollicite le questionnement et l'envie de lire (les livres peuvent être empruntés à la médiathèque).

Après une heure et demie de lecture, 45 minutes sont consacrées au débat. A la suite de ce moment de grande écoute, le bonheur et le plaisir se dessinent sur le visage de chacune, et l'on peut être satisfait d'avoir prévu cette activité. Merci à Liliane.



La deuxième activité «pastel», demandée par plusieurs personnes depuis des années, alterne avec l'atelier lecture. Le même nombre d'adhérents y est inscrit.

Les personnes s'adonnent à cet exercice compliqué pour des novices, mais qui leur apporte beaucoup de satisfactions, ainsi qu'à leur encadrant.



Comme d'habitude, la section « échange des savoirs » a invité les adhérents des autres sections à venir déguster le plat choisi par Arlette et Michèle venues du nord, voire de la Flandre, soit la carbonnade flamande, qui fut très appréciée. Merci à toutes les deux.



Pour ne pas oublier la section marche, tous les adhérents ont proposé une sortie qui leur tenait à cœur : Séglien, Locmalo, Langoelan pour Gaston, Plouray, Inguiniel pour Nicole, Silfiac pour Michèle, Roger pour les environs de Gouarec, les bords du canal etc. Toujours des découvertes de paysages, de villages, de patrimoine plus inattendus les uns que les autres.

Une sortie a été éditée sur le thème « La Romanisation » sur notre territoire. Nous sommes partis de la carrière gallo romaine de Locuon pour continuer sur la voie romaine menant à Carhaix jusqu'à un gué romain, parfaitement visible.



Nous avons continué ce thème au cours de la marche suivante qui a eu lieu au site de Castennec, site également gallo romain et sur la route Vannes Carhaix qui passe par Locuon et Séglien

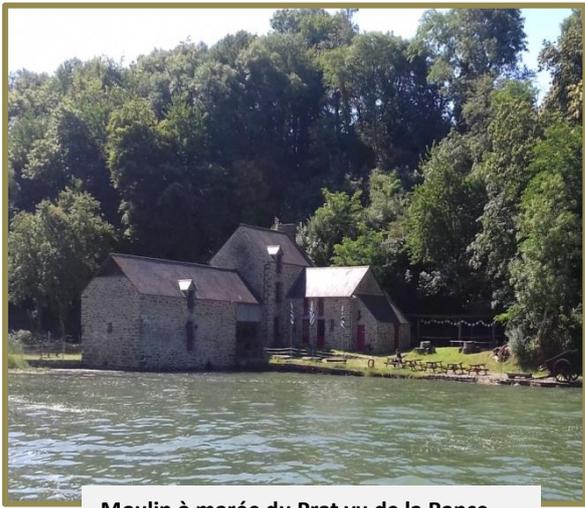
Enfin, nous terminons l'année par une sortie culturelle qui reflète un peu notre année puisque nous finissons par la visite de la ville de Corseul, capitale des corsérites dont les ruines réapparaissent au grand plaisir des visiteurs. Avant cela nous avons vogué au fil des eaux de la Rance de St Malo à Dinan, en passant par la visite du moulin à marée du Prat (page suivante).

Notre année laissera, je l'espère de bonnes images. J'en profite pour remercier, au nom des adhérents, la municipalité qui nous a octroyé une subvention qui permet toujours de mieux faire.....

Enfin, les beaux jours arrivent, le premier mai un groupe a participé à « la sortie jardin », au jardin du hameau de Lopriac, très bel espace particulier où nous avons pu admirer les couleurs chatoyantes, s'adonner à la rêverie et à la flânerie.



Sortie culturelle du 4 juillet – Culture et Loisirs



Moulin à marée du Prat vu de la Rance

..... Merci à tous, la Présidente



Vestiges romains de Corseul

Comité de la chapelle de Locmaria

Quelques bénévoles du comité de la chapelle de Locmaria se sont retrouvés le samedi 22 juin pour un nettoyage et débroussaillage du terrain en pente près de la chapelle.

En effet de petits arbustes plantés il y a déjà quelques années avaient besoin d'une petite coupe et de nombreuses ronces avaient envahi le terrain!

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain pardon qui aura lieu le dimanche 8 septembre.

Claire Bihões,
Présidente du Comité de la chapelle de Locmaria



Amicale Laïque

amicaleseglien@gmail.com



Une quarantaine d'enfants était réunie à la salle Jean Fichet le lundi de Pâques pour chercher les œufs cachés dans le bois de Coët en Fao.

L'Amicale Laïque a organisé cette animation ouverte à tous les enfants de la commune, le Comité des Fêtes a financé les chocolats et la municipalité a offert le pot de l'amitié sous un soleil agréable.

C'est sous la chaleur que s'est déroulée la kermesse de l'école le samedi 29 juin. Un repas galettes de pommes de terre était organisé le midi à la salle polyvalente.

Dans l'après-midi, nous avons mis en place la pêche à la ligne et un stand de maquillage. Finalement, il n'y a pas eu d'autres stands car il faisait vraiment chaud, et les enfants se sont donné à cœur joie de s'arroses avec les pistolets à eau gagnés à la pêche à la ligne.



Les personnes présentes pouvaient aussi se rafraîchir avec des boissons vendues à la buvette, et manger des gâteaux confectionnés par les parents d'élèves.



Tous les chocolats trouvés dans le bois ont été partagés équitablement entre les enfants.

Nous vous donnons rendez-vous à l'Assemblée Générale le 13 septembre à 20h à la salle bleue. L'Amicale recherche de nouveaux membres pour compléter le bureau...

Bel été à tous,

Claire Bihões, présidente de l'Amicale Laïque.

Sorties jeunes



Durant les vacances de Pâques, treize jeunes âgés de 8 ans à 14 ans ont passé une agréable journée à la base de sous-marins de Lorient.

La matinée a débuté par la visite de la Cité de la voile, avec une partie théorique captivante grâce à l'animateur et aux éléments exposés, puis une partie active et ludique avec le simulateur de navigation, le jeu pour tenir la barre et enrôler les voiles, la partie de voiliers téléguidés...

Après un pique-nique sur la plage, le groupe a visité le musée et le sous-marin Le Flore.

L'après-midi s'est terminée par un jeu avec une animatrice sur le thème des sous-marins Torpilles et un bon goûter, avant de reprendre la route du retour.

Claire, Caroline, Éliane et Marie-Christine (bénévoles) accompagnaient les adolescents lors de cette journée.

Par ailleurs, la municipalité a donné son aide pour l'organisation du covoiturage, pour financer une partie des activités et offrir le goûter.

E. S. SEGLIEN



L'assemblée générale de l'Entente Sportive Ségliennaise s'est déroulée le samedi 8 juin à la salle Jean-Fichet.

Yoan Le Puil, président sortant du club de football, a fait un bilan plutôt positif de la saison, évoquant la hausse des effectifs du club. « Il y a trois ans, on avait à peine de quoi former une seule équipe. On est remonté en D3 et l'année suivante une équipe B a vu le jour. Notre club est dynamique, sympathique et a de l'ambition »

Le président du club en a profité aussi pour remercier les dirigeants, les bénévoles, les arbitres, les supporters, la municipalité pour son soutien, et a félicité les joueurs tout en ajoutant que la rigueur et l'assiduité étaient nécessaires tant aux entraînements qu'aux matches.



« Les performances des équipes A et B pourraient encore évoluer la saison prochaine », a estimé l'entraîneur, Denis Le Tennier.

Les membres du bureau ont annoncé l'arrivée de quatre nouveaux joueurs pour la prochaine saison. Les joueurs et dirigeants songent aussi à recruter un entraîneur pour se donner les moyens de leurs ambitions, à savoir une montée en D2 et aussi l'amélioration des performances de l'équipe B.

En fin de réunion, Denis Le Tennier a été élu président. La journée s'est poursuivie autour d'un repas dans une ambiance festive.

Le nouveau bureau se compose comme suit :
Denis Le Tennier, président ; Stéphane Bouffaut et Fabien Le Pallemec, vice-présidents ; Serge Sylvestre, trésorier ; Gérard Pierre, secrétaire.

« L'ES Seglien, association sportive mais aussi vecteur social pour les Ségliennais, est à l'aube de fêter ses 60 ans. Après trois années d'effort collectif, d'une seule équipe en 2016 nous voilà passés à deux, et cela depuis deux ans.

Afin de poursuivre la pérennité du club, l'idéal serait une montée de l'équipe fanion en D2, et que l'équipe réserve finisse dans les cinq premiers. Ce serait la cerise sur le gâteau d'anniversaire des 60 ans du Club. C'est en étant solidaire et collectif que l'on pourra être présent dans le futur. »

ES Seglien plus qu'un club, une « AMBIANCE ».
Denis LE TENNIER.

FÊTE DE LA MUSIQUE



Le Vendredi 14 juin dès 19 heures sur la place de l'église, la fête de la musique a battu son plein.

Plusieurs prestations d'élèves du Conservatoire de Pontivy ont épaté les spectateurs, musiques de styles variés et talents indéniables !

Puis le rock de Catch 22 a ravi l'assemblée, suivi de Duo Blues composé de Doniphan et Adeline, deux jeunes ségliennais. Les artistes étaient excellents et le public au rendez-vous !

Le manège a attiré les enfants. La restauration et la buvette étaient assurées par le comité des fêtes qui n'a pas chômé !

Encore une belle édition de la fête de la musique à Séglien !



Commémoration

8 MAI 1945

Le 74e anniversaire de la victoire de 1945 a été célébré en présence des porte-drapeaux et d'une partie de la population.

Après le dépôt de gerbe par deux enfants de la commune, au monument aux morts, et le discours officiel du maire, une minute de silence a été observée à la mémoire des soldats de la commune tombés au combat.

La cérémonie sera annoncée officiellement à 15 heures



comice agricole



Cette année, c'est Neulliac qui accueillait le comice agricole du canton de Cléguérec le samedi 22 juin. Sous un soleil radieux, les éleveurs de bovins et de chevaux étaient réunis, accueillis par Jean-Pierre Le PONNER, le Maire, qui a remercié chaleureusement les éleveurs et les partenaires pour leur participation à cette manifestation.



Voici les résultats pour la commune de Séglien

- Poulinières non suitées. Catégorie petite taille : Lipsillion du Gouarec appartenant à Stéphanie Le Bris, de Séglien
- Race Prim'holstein. Vache en première : Marina appartenant à Dominique Le Fur, de Séglien.
- Vache en 2^e lactation section A : Larya appartenant au Gaec de Saint-Zénon, de Séglien.
- Vache en 2^e lactation section B : Lindia appartenant au Gaec de Bretier, de Séglien.
- Vache en 3^e lactation : Jamila appartenant à Gaec du Bretier, à Séglien.
- Vache en 4^e lactation : Ibiza appartenant à Gaec du Bretier, à Séglien.
- Vache en 7^e lactation : Duffy appartenant au Gaec de Roscaday, à Séglien.

Annonces et brèves



Notre histoire d'amitié et de partage près de vous hélas pour nous arrive à son terme.

Merci pour toutes les soirées et autres partagées et pour votre chaleureux accueil.

Quelle chance de vous avoir eu comme amis(es) et relations durant ces 11 années nous vous en remercions sincèrement.

Prenez soin de vous et de vos proches.

kenara

Merci Martine et Michel

Mercredi 31 juillet à Séglien de 14h à 17h « Atelier poterie : chante pluie »

Un après-midi pour modeler et décorer votre chante pluie en terre rouge (petit arrosoir en forme de poire). Les réalisations seront ensuite séchées et cuites dans l'atelier de l'intervenante dans le mois qui suivra l'animation.

Animation gratuite pour toute la famille (enfants à partir de 8 ans, accompagnés d'un adulte).

Les inscriptions se font en ligne en utilisant le lien suivant : <https://goo.gl/ie9ic3> ou par téléphone auprès de l'Office de tourisme (02 97 25 04 10), 15 places disponibles.

Intervenante : Sylvie Perdriau des ateliers Kréaterre.

Matériel à prévoir : votre tablier.

Rendez-vous à la salle du bourg près de l'épicerie.



Halles Dis tout prêt, tout frais

HORAIRES

Du Mardi au Samedi
7H30 - 12H30
15H00 - 19H00

Dimanche
9H00 - 12H30

Fermé le Lundi

Tél. 02 97 08 46 73

Jeux de cartes à partir du mois de juillet

Vous savez jouer à la belote ou au tarot ?
Vous ne savez pas jouer à la belote ou au tarot ?



Venez essayer le mercredi après-midi à «**La TAVARN Seglian**»
Amenez vos jeux et votre bonne humeur.

Des jeux de société peuvent éventuellement être proposés

Inscrivez-vous auprès d'Isabelle ou de Christine,
Nous vous espérons nombreux,
Contact :

- Isabelle : 02 97 08 46 73 (épicerie)
- Christine Sueur : 07 86 04 07 85



Vous êtes : Particulier – Entreprise – Collectivité – Association – Artisan – Commerçant – etc.
A.T.E.S. met à votre disposition des personnes en recherche d'emploi : plus de souci administratif, A.T.E.S. s'en charge.

<p>Nos activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jardinage • Peinture • Ménage / entretien des locaux • Repassage • Couture • Garde d'enfants de + 3 ans • Entretien des espaces verts / jardinage • Petite manutention / petit bricolage / déplacement de mobilier et objets • Etc. 	<p>Particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôt de 50 % du montant de la prestation (pour les services à domicile) • Chèques Emploi Service Universels acceptés • Un service simple et rapide : Pour 1 heure, 1 journée ou plus, selon vos besoins
---	---

Renseignements : 15 Rue Jullien - 56300 PONTIVY
Accueil du lundi au vendredi
☎ 02.97.25.15.15
✉ atespontivy@orange.fr

Arrêté du 11 avril 2019



Acceptant la renonciation totale de la société Variscan Mines au permis exclusif de recherches de mines de zinc, plomb, étain, or, argent, tungstène, germanium et substances connexes, dit « permis de Silfiac » dans les départements des Côtes d'Armor et Morbihan.

Par arrêté du ministre de l'économie et des finances, en date du 11 avril 2019, la renonciation totale de la société Variscan Mines portant le numéro 528 859 846 au registre du commerce et des sociétés, dont le siège social est situé 16 rue Léonard de Vinci, 45077 à Orléans Cedex, au permis exclusif de recherche de mines de zinc, plomb, étain, or, argent, tungstène, germanium et substances connexes, dit « Permis de Silfiac », portant sur tout ou partie (173 km²) du territoire des communes de Gouarec, Lescouët-Gouarec, Perret, Plélauff, Plouguernevel dans le département des Côtes d'Armor et de Bubry, Cléguérec, Guern, Locmalo, Malguénac, Melrand, Sainte-Brigitte, Séglien et Silfiac dans le département du Morbihan est acceptée.

En conséquence, il est mis fin audit permis et le gisement correspondant est replacé dans la situation de gisement ouvert aux recherches.

NOUVEAU NUMERO

02 97 01 55 34

Tarif d'un appel local
du lundi au vendredi de 8h à 17h
le samedi de 9h à 12h30

le transport à la demande MOOVi fonctionne le mercredi et le samedi sur l'ensemble du territoire de Pontivy Communauté, et le lundi sur de nombreuses communes.

Il permet de se rendre de son domicile à différents points du territoire, pour 2 euros l'aller !

Réservez la veille avant 17 heures afin de déclencher ce service.
Le numéro de la centrale change dès le 1^{er} septembre 2019 :

02 97 01 55 34

AGENDA 2019

JUILLET

Dimanche 14 juillet	Pardon et repas de Notre Dame de Lorette
Samedi 20 et dimanche 21 juillet	Marche du Capitaine Déplante
Dimanche 28 juillet	Pardon de Saint-Germain (messe et apéritif)
Mercredi 31 juillet	Salle multifonctions : « atelier poterie : chante pluie » organisé par Pontivy Communauté de 14H00 à 17H00

AOÛT

Dimanche 4 août	Pardon du Clandy
Samedi 10 et dimanche 11 août	Fêtes locales

SEPTEMBRE

Dimanche 8 septembre	Pardon de Locmaria
Dimanche 22 septembre	Repas du CCAS (personnes de plus de 70 ans)

OCTOBRE

Samedi 5 octobre	Repas de la Classe 9 (contact : 02 97 28 04 60)
Dimanche 13 octobre	Fest en dei du Club des Loisirs à Séglien

NOVEMBRE

Samedi 9 novembre	Repas Entente Sportive Ségliennaise – Omelette, frites
13 novembre	Repas club des loisirs
17 novembre	fest en dei du Club de l'Amitié Langoëlan
24 Novembre	Fest en dei du Club des loisirs Séglien

DECEMBRE

8 décembre	Spectacle « Fernand et sa régulière »
13 décembre	Arbre de Noël de l'école

Infos pratiques

Mairie

1, rue Yves Le Calvé
56160 Séglien

Tèl : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-17h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Les commerçants et les artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

Permanence du Maire uniquement sur rendez-vous le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles.

Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Horaires d'ouverture du bureau de poste :

Lundi – mardi – mercredi – vendredi :
13h30 – 16h00

Jeudi : 14h45 – 16h30



LA POSTE

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :
32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :
39.19

Centre anti-poison :
02.99.59.22.22

Drogue info-service :
0800 23.13.13

Référent frelon asiatique :
09.60.14.56.48

COFFRES EN PIERRES DE SEGLIEN

Lansoiff - Beller



Penbos



kermachelot



Saint-Germain



Saint-Germain



Lansoiff - Glève



Photos Hervé Le Gall

Le bourg



Lansoiff - Glève



En 2005 environ 1000 de ces coffres étaient identifiés dans le Morbihan et le Finistère. Une théorie des années 50 leur donnait une fonction d'urnes funéraires à l'antiquité, elles sont ceci dit dans leur très grande majorité repérées dans des cours de fermes.

En réalité ces outils datent certainement du début du XVIIIème siècle.

"Les arguments présentés jusqu'ici conduisent à refuser aux coffres en pierre du sud-Bretagne une datation antique et à les dater de la période moderne. Pour J. Danigo seul défenseur de cette position il ne s'agissait de rien d'autre que de mortier pour décortiquer le mil.

Les coffres en pierre de Bretagne occidentale sont bien des témoins du passé et à ce titre il est légitime de les inventorier et de veiller à leur conservation" Extrait de Revue Archéologique de l'Ouest Y. Malignorne, J-Y Eveillard, J-F Simon